



Recommandations de la CPM

Traite des questions importantes liées à la santé des végétaux, soit pour promouvoir une action sur un problème phytosanitaire spécifique, soit pour traiter un problème plus général

Couvre les problèmes ou les actions que les PC/ONPV/ORPV ont une certaine influence, autorité ou compétence pour traiter

Fournit des conseils pratiques et un soutien pour améliorer la mise en œuvre de la convention, d'une NIMP spécifique ou d'un ensemble de NIMP

Recommandations CPM adoptées



R-01

OVM, biosécurité et espèces exotiques envahissantes



R-02

Menaces sur la biodiversité posées par les espèces exotiques : actions dans le cadre de la CIPV



R-03

Remplacement ou réduction de l'utilisation du bromure de méthyle comme mesure phytosanitaire



R-04

Couverture des plantes aquatiques par la CIPV



R-05

Commerce sur Internet (e-commerce) de plantes et autres articles réglementés



R-06

Conteneurs maritimes



R-07

L'importance du diagnostic des organismes nuisibles



R-08

Se préparer à utiliser les technologies SHD comme outil de diagnostic à des fins phytosanitaires



R-09

Fourniture sûre de nourriture et d'autres aides humanitaires pour empêcher l'introduction de organismes nuisibles lors de situations d'urgence



R-10

Réduction de l'incidence des parasites contaminants associés aux articles réglementés et non réglementés pour protéger les ressources végétales et faciliter un commerce sûr

Revised CPM Recommendation 6 Sea Containers

Contexte

- Le mouvement international des conteneurs maritimes et de leurs cargaisons peut faciliter l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles.
- Le groupe de réflexion de la CMP sur les conteneurs maritimes a été formé en 2022.
- La CMP-16 (2022) a demandé que la Recommandation de la CMP sur les conteneurs maritimes (R-06), initialement adoptée en 2017, soit conservée et révisée, soit comme approche provisoire avant l'élaboration d'une NIMP, soit comme approche finale.
- Le groupe de discussion a examiné la recommandation 6, avec la version révisée présentée à la CPM-17 2023 et approuvée pour le premier cycle de consultation



Contenu révisé

- Informations générales sur les risques et les implications pour la voie internationale des conteneurs maritimes
- Responsabilités partagées
- Risques liés aux conteneurs maritimes vides et influences des risques selon le type de cargaison
- Description de la contamination par les organismes nuisibles
- Collaboration avec OMSA (OIE)



Contenu révisé (suite)

- Recommandations incluses :
 - Réduire le risque de contamination des conteneurs maritimes et de leurs cargaisons
 - Examen visuel de la contamination des conteneurs maritimes et de leurs cargaisons
 - Méthodes pour éliminer la contamination
 - Structure du conteneur
 - Contribution à des mesures efficaces et aux meilleures pratiques
 - Renforcer la sensibilisation

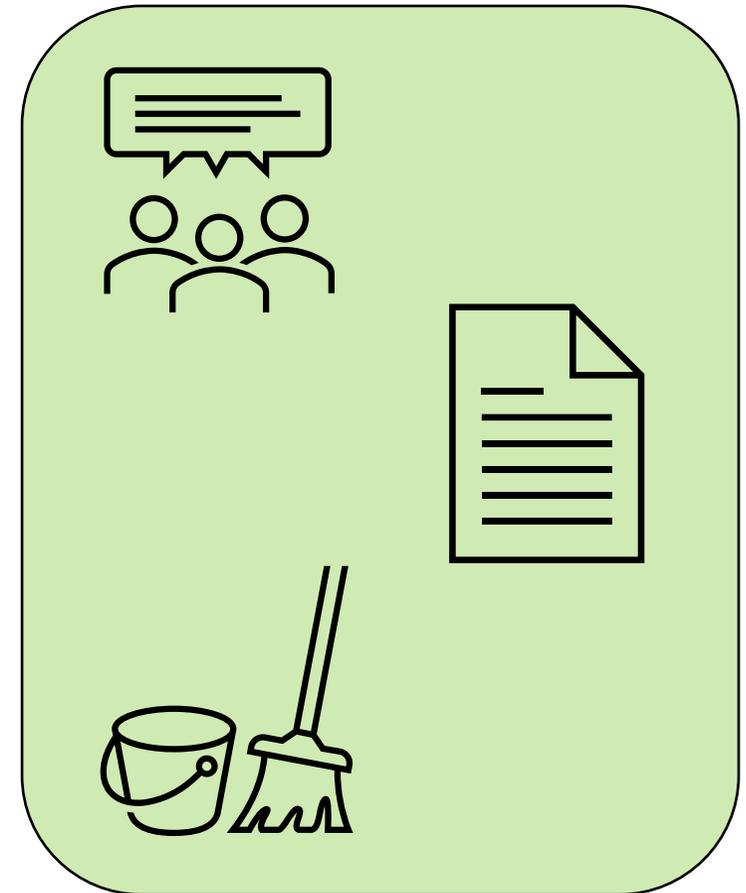


You can keep containers
and their cargoes clean.

Objet de la recommandation révisée

Cette recommandation révisée est proposée pour :

- Communiquer les risques phytosanitaires liés au mouvement des conteneurs maritimes et de leurs cargaisons.
- Confirmer l'intention de la CMP de la CIPV d'élaborer des orientations à long terme sur cette question et de recommander des activités connexes pendant la période intérimaire.
- Décrire les types de contamination préoccupants pour les parties prenantes et la communauté de la CIPV et les méthodes courantes pour leur élimination.



Objet de la recommandation révisée (suite)

- Encourager la généralisation des conteneurs à plancher en acier en remplacement de ceux à plancher en bois qui offrent un environnement propice à certains types de contamination et rendent difficile leur détection et leur élimination.
- Solliciter les commentaires de la communauté de la CIPV et d'autres parties prenantes sur les mesures efficaces pour réduire la contamination et les risques présentés par la voie des conteneurs maritimes, et les informations connexes.
- Communiquer les prochaines étapes des activités de la CIPV sur les conteneurs maritimes aux parties prenantes





Objectif

Cette recommandation révisée fournit une plate-forme renforcée pour minimiser les risques phytosanitaires associés aux mouvements internationaux de conteneurs maritimes, par toutes les parties responsables





Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

MERCI

IPPC Secretariat

Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)

ippc@fao.org | www.ippc.int

